



Saillon, le 15 mai 2020

# AVIS

## Coronavirus : la Commune de Saillon vous reçoit sur rendez-vous

Depuis le début de l'épidémie, la Commune de Saillon applique de manière très rigoureuse les règles de comportement et d'hygiène prescrites par la Confédération. Les collaboratrices et collaborateurs sont systématiquement informés et sensibilisés sur les comportements à adopter au travail afin de minimiser la propagation du virus, se protéger et protéger les autres. L'objectif est de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population.

### Nos guichets publics fonctionneront sur rendez-vous uniquement, la configuration de nos locaux ne permettant pas de respecter les règles actuelles de l'OFSP.

Les usagers sont priés de prendre contact par téléphone ou par mail. Dans la mesure du possible, les prestations sont délivrées à distance (envoi par courrier ou par courrier électronique). Seules les rencontres indispensables sont maintenues.

Vos contacts auprès de notre administration :

- **Accueil et office de la population** : 027 743 43 00 ou [info@saillon.ch](mailto:info@saillon.ch)
- **Grefe communal** : 027 743 43 00 ou [info@saillon.ch](mailto:info@saillon.ch)
- **Cadastre et services techniques** : 027 743 43 02/03 ou [p.panchaud@saillon.ch](mailto:p.panchaud@saillon.ch) et [s.crettenand@saillon.ch](mailto:s.crettenand@saillon.ch)
- **Secrétaire – finances et contentieux** : 027 743 43 07 ou [b.clerc@saillon.ch](mailto:b.clerc@saillon.ch)
- **Contributions et ressources humaines** : 027 743 43 06 ou [g.thurre@saillon.ch](mailto:g.thurre@saillon.ch)
- **Agence AVS** : 027 564 32 02 [agence.avs@saillon.ch](mailto:agence.avs@saillon.ch)
- **Conciergerie** : 027 744 32 70 ou [conciergerie@saillon.ch](mailto:conciergerie@saillon.ch)
- **Travaux publics et service de piquet** : 027 744 40 11 ou [travaux.publics@saillon.ch](mailto:travaux.publics@saillon.ch)

Nous remercions les administrés pour leur compréhension et nous les appelons très vivement à se conformer à toutes les recommandations de comportement et d'hygiène des autorités compétentes.

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président  
Charles-Henri Thurre



Le Secrétaire  
Boris Clerc